

AVIS DE PREQUALIFICATION

Projet de construction de 23 marchés modernes à
Conakry et dans les capitales régionales.

**RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE OU D'UN
GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR LA
RÉALISATION DES ÉTUDES, LA CONSTRUCTION
ET LE FINANCEMENT (EPC+F)**



Conakry, le 30 octobre 2026

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques du Gouvernement, notamment le programme **Simandou 2040**, le Ministère de l'Industrie et du Commerce s'engage dans la modernisation des infrastructures commerciales sur l'ensemble du territoire national. La modernisation du réseau marchand vise à stimuler le commerce intérieur, sécuriser les circuits de distribution des produits locaux et vivriers, améliorer la salubrité publique et offrir des espaces de travail dignes, sécurisés et adaptés aux acteurs économiques.

Afin de préserver la soutenabilité des finances publiques et de limiter l'impact sur le budget de l'État, le Gouvernement entend recourir à des mécanismes de financement et d'exécution innovants. À cet effet, le modèle **EPC+F** a été retenu pour permettre la conception, le dimensionnement, la réalisation rapide des travaux et la mobilisation des ressources financières requises par le partenaire privé.

Le présent projet porte sur la réalisation d'un programme prioritaire de construction de marchés modernes intégrés. Ces infrastructures marchandes constitueront des pôles structurants pour la dynamisation du commerce intérieur. À travers ce projet, le Gouvernement entend notamment :

- **Modernisation** : Moderniser et structurer les équipements commerciaux urbains et ruraux ;
- **Normes & Sécurité** : Offrir des infrastructures sécurisées, salubres et conformes aux standards internationaux ;
- **Conservation** : Réduire les pertes post-récolte grâce à des chambres froides et des espaces de stockage adaptés ;
- **Services intégrés** : Offrir des services intégrés aux usagers (zones de déchargement, guichets bancaires/microfinance, infirmerie, assainissement) ;
- **Inclusion sociale** : Soutenir l'autonomisation des femmes commerçantes et l'insertion professionnelle des jeunes.

2. Description du projet

Le projet concerne la conception, la construction et le financement d'un réseau de 23 marchés modernes dont 13 dans les communes de Conakry et 10 dans les capitales régionales.

Les caractéristiques techniques et fonctionnelles générales comprennent :

- **Bâtiments commerciaux principaux** : Halles couvertes, étals sectorisés (produits vivriers, textiles, cosmétiques, équipements), boutiques fermées, ateliers et espaces d'artisanat ;



- **Infrastructures logistiques et de conservation** : Zones de stockage, entrepôts, chambres froides pour produits périssables, aires de chargement/déchargement pour poids lourds ;
- **Services et équipements annexes** : Locaux administratifs, guichets bancaires/microfinance, espaces de restauration, infirmerie/poste de secours, garderie, blocs sanitaires modernes et zones de gestion des déchets ;
- **Voiries et Réseaux Divers (VRD)** : Voiries d'accès et de circulation interne, parkings, réseaux d'eau potable, éclairage solaire autonome, systèmes d'assainissement et dispositifs de sécurité incendie.

Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Détaillé (APD) à réaliser par l'attributaire devront inclure :

- **Études techniques** : Les études topographiques, géotechniques, architecturales et d'ingénierie structurelle ;
- **Impact environnemental** : L'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) conforme à la réglementation nationale et aux normes environnementales internationales ;
- **Chiffrage** : Les devis quantitatifs et estimatifs détaillés.

Les caractéristiques techniques détaillées et les études à réaliser sont définies dans un cahier de charges techniques élaboré par l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) et constitueront le cadre de référence pour les candidats à l'étape du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Le projet sera reparti en 23 lots dont un lot par localité.

3. Objet de l'avis de préqualification

Dans le cadre du contrat EPC+F, l'entreprise ou le consortium retenu assurera :

1. La réalisation des études architecturales, techniques (APS/APD) et environnementales ;
2. La mobilisation et le montage du financement requis à des conditions compétitives pour le compte du projet ;
3. La conception globale et le suivi architectural ;
4. L'approvisionnement des équipements et la construction complète des ouvrages ;



5. Les essais, la réception des ouvrages.

4. Profil et Critères de Qualification des Candidats

Les candidats intéressés (entreprises seules ou groupements) devront fournir les justifications démontrant leurs capacités administratives, techniques et financières. Les critères de qualification sont définis comme suit :

- **Capacité juridique et administrative :**

Les candidats devront fournir les documents attestant de leur existence légale ainsi que les attestations fiscales et sociales en cours de validité. En cas de candidature présentée sous la forme d'un groupement, chaque membre devra produire les pièces exigées. Le groupement devra également joindre un accord de groupement et une lettre d'intention précisant la désignation du chef de file.

- **Expérience technique spécifique :**

Avoir réalisé avec succès, au cours des dix (10) dernières années, au moins deux (02) projets de construction d'infrastructures d'envergure similaire (marchés, centres commerciaux, complexes logistiques, bâtiments publics complexes), dont au moins un (01) projet sous modèle EPC ou EPC+F d'une valeur minimale de 30 millions de dollars américains (USD). Des attestations de bonne exécution devront être fournies.

- **Capacité financière :**

Démontrer un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (3) derniers exercices d'au moins 50 millions USD (entreprise seule) ou 100 millions USD (groupement) ; Le candidat devra démontrer qu'il dispose ou qu'il a accès à des ressources financières immédiatement mobilisables, telles que des avoirs liquides, des actifs non grevés, des lignes de crédit confirmées ou tout autre moyen de financement équivalent, pour un montant minimal cumulé de 20 000 000 USD, net de ses autres engagements contractuels en cours.

- **Capacité organisationnelle :**

Démontrer l'existence d'une organisation adaptée pour la gestion intégrée de projets complexes EPC+F, la disponibilité d'un personnel clé hautement qualifié (architectes, ingénieurs génie civil, experts financiers, spécialistes EIES) et l'accès au matériel technique requis.



- **Contenu local :**

Les candidats sont fortement encouragés à s'associer avec des entreprises de droit guinéen ayant des compétences avérées dans l'architecture et le BTP. Le projet mettra un accent particulier sur le transfert de technologies, l'utilisation des matériaux locaux et la création d'emplois directs au niveau local.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à huit (8) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier d'Appel à la Concurrence qui leur sera remis pour la réalisation des services requis.

5. Dossier de préqualification

Les dossiers de réponse devront comprendre les éléments suivants :

- 1) Une lettre de manifestation d'intérêt / d'intention formelle signée par la personne habilitée ;
- 2) La présentation complète de l'entreprise ou du groupement (historique, organigramme, ressources humaines et matérielles) ;
- 3) Les formulaires de références techniques spécifiques avec copies certifiées des attestations de bonne exécution ;
- 4) Une note méthodologique préliminaire exposant la vision technique, le planning prévisionnel d'exécution et le schéma d'organisation ;
- 5) les candidats devront fournir leurs états financiers certifiés pour les cinq (5) derniers exercices clos.
- 6) Une note financière indicative détaillant la structure du financement EPC+F proposé (taux, maturité, différé, garanties demandées) ainsi que les lettres d'intention des partenaires financiers ;
- 7) Les pièces administratives d'existence légale et de régularité fiscale/sociale.

Toutes les questions de clarification liées à cet AMI doivent être transmises par courriel à : dn@dncic.mic.gov.gn

6. Modalités de dépôt des propositions

Les dossiers de préqualification doivent être rédigés en langue française et déposés sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse suivante :

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Immeuble du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la PRMP

Commune de Kaloum, BP 13, Conakry, République de Guinée



Boulevard du Commerce, Quartier Almamya, Commune Kaloum
Conakry : BP :13 – Tél (+224) 625 677 107
Email : info@mic.gov.gn – site web : www.mic.gov.gn



E-mail : chef@prmp.mic.gov.gn

Tél. : +224 620 42 99 40

Date limite de dépôt : Le 30 novembre 2026 à 10h00

7. Dispositions finales

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce se réserve le droit de :

- Ne pas donner suite au présent Avis à Manifestation d'Intérêt ;
- Établir la liste restreinte des candidats présélectionnés qui seront invités à participer à la phase de Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce



Aboubacar KOUROUMA



Boulevard du Commerce, Quartier Almamya, Commune Kaloum
Conakry : BP :13 – Tél (+224) 625 677 107
Email : info@mic.gov.gn – site web : www.mic.gov.gn

